

# Présentation des exploitations et de la miellerie collective

**Bertrand Faucher** débute l'apiculture en tant que cotisant solidaire durant 10 ans en Haute-Loire. Il s'installe avec sa compagne, **Sonia Bonnevaux** en 2016. Elle s'occupe de la partie transformation et commercialisation de l'exploitation et Bertrand des ruches. Les tâches administratives sont partagées. Ils déménagent en 2017 à Saint Félicien, en Ardèche, où ils achètent un vieux corps de ferme dans lequel ils créent, d'un côté leur habitation, de l'autre, une miellerie, un lieu de stockage et un laboratoire de transformation. Bertrand déclenche l'aide à l'installation cette même année. Leur exploitation compte aujourd'hui 200 colonies en production et est labellisée en Agriculture Biologique. Ils produisent du miel, du nougat et des pains d'épices.

**Thomas de Gaudemar** s'installe en tant qu'apiculteur en 2019, sous le statut de cotisant solidaire. Il a d'abord travaillé dans l'associatif socio-éducatif, puis réalisé une saison en tant que stagiaire, chez Bertrand et Sonia. Au début, il réalise l'extraction chez Bertrand et Sonia et stocke son miel dans un local qu'il loue. Actuellement chef d'exploitation, il produit du miel, du pollen et de la propolis, avec 190 ruches en production.

Les deux exploitations récoltent indépendamment des miels d'acacia, printemps (fruitiers et aubépine), tilleul, châtaignier, forêt, sapin, montagne et lavande. Les colonies des deux exploitations hivernent autour de la miellerie ou dans la proche vallée du Rhône.

Les trois apiculteur-rices s'entraident ponctuellement sur des actions chronophages et techniques, comme le retrait de couvain, difficile à déléguer à un saisonnier "de passage". Ils partagent aussi une génétique commune.

## L'ENTRAIDE AGRICOLE

L'**entraide agricole** se définit comme un échange de services réciproques entre agriculteur-rices. L'agriculteur-riche qui donne un coup de main le fait dans la perspective de bénéficier ensuite d'une prestation équivalente.

Cet échange de services peut prendre 2 formes :

- Service en travail : participation personnelle à des travaux sur l'exploitation
- Service en moyens d'exploitation : mise à disposition de matériel agricole.

Plus d'infos : <https://www.msa.fr/lfp/affiliation/entraide-agricole>

Avant même de partager un bâtiment, Thomas travaille 20h contre l'utilisation du matériel et du local de Bertrand et Sonia : il les remplace en fin de saison et les aide à réaliser les traitements contre varroa. Pour le retrait de couvain, l'entraide est équivalente.

La bonne entente et la même vision de l'apiculture amènent les 3 apiculteur·rices à chercher un bâtiment pour réunir et partager leurs matériels, afin de limiter leurs investissements et travailler ensemble. Sans aller jusqu'à s'associer, ils souhaitent partager un local pour avoir une salle d'extraction plus grande que celle de Bertrand et Sonia, et de libérer un espace dans leur grange qui serait alors dédiée uniquement à la transformation.

L'opportunité de la location d'un bâtiment se fait en avril 2022. Les 2 exploitations louent la moitié de la surface du bâtiment pour l'activité apicole, de l'extraction du miel jusqu'à la mise en fût pour Bertrand et Sonia, et jusqu'au conditionnement pour Thomas. Bertrand et Sonia continuent d'utiliser leur propre grange pour le stockage, la mise en pot et la transformation.

Le bâtiment est situé en zone de montagne en Ardèche, sur la commune de Saint Félicien, dans une zone artisanale. Construit il y a environ 20 ans par un arboriculteur pour ses activités fruitières, ce bâtiment a ensuite été racheté par la commune, puis par la communauté d'agglomération Arche Agglo en 2022. Le bâtiment est entièrement loué jusqu'en 2021 à un atelier de jus de fruits local et artisanal, qui concentre aujourd'hui son stockage de fruits dans une unique moitié du bâtiment.

C'est un bâtiment avec ossature métallique, des murs en moellons et un toit en tôle.

<b>Présentation de l'exploitation</b> .....	<b>3</b>	<b>L'atelier, le stockage du matériel et les véhicules</b> .....	<b>10</b>
<b>Le bâtiment</b> .....	<b>5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le stockage du matériel et l'atelier .....</li> <li>■ Le matériel de manutention en miellerie .....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>10</li> <li>11</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Plan des bâtiments .....</li> <li>■ Composition du bâtiment .....</li> <li>■ Rénovation du bâtiment et frais engagés .....</li> <li>■ Retours des apiculteur·rices sur leur bâtiment .....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5</li> <li>6</li> <li>6</li> <li>6</li> </ul>		
<b>La miellerie</b> .....	<b>7</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La chambre chaude .....</li> <li>■ L'extraction .....</li> <li>■ Le conditionnement .....</li> <li>■ Le stockage des fûts et des pots .....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>7</li> <li>7</li> <li>9</li> <li>9</li> </ul>		

SOMMAIRE